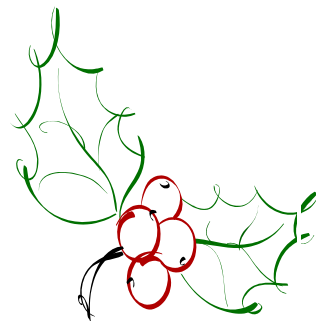
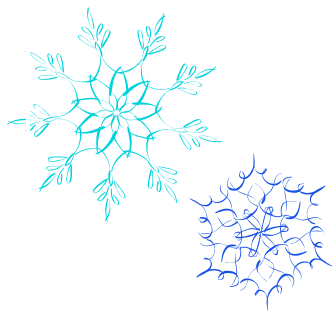




LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 24 décembre 2013



Les enfants de la commune au spectacle de Noël

LE MOT DU MAIRE

Sept-Sortaises, Sept-Sortais,

Les conditions météorologiques favorables de cet automne ont permis de réaliser rapidement les travaux de voirie dans le village. Maintenant, nous avons des trottoirs aux normes d'accessibilité le long de la voie principale. Je demande aux riverains de bien vouloir ne pas les utiliser comme parking.

Vous pourrez lire en page intérieure les travaux effectués cette année et les manifestations qui ont eu lieu cet automne.

Je tiens à féliciter tout particulièrement le comité des fêtes pour l'organisation et le succès de leur première brocante ; nous attendons tous la prochaine édition.

Le Conseil Municipal, ayant prescrit le 27 janvier 2011 l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, va prochainement adopter le projet établi par la commission de travail et soumis actuellement à concertation – Le PLU ne sera approuvé qu'après enquête publique courant 2014.

***Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et
mes Meilleurs Vœux de santé et de bonheur pour 2014.***



François ARNOULT.



INFORMATIONS

LE SECRETARIAT de MAIRIE

En fin d'année, la mairie sera **FERMEE** du **lundi 23 décembre au samedi 28 décembre inclus**. Une Permanence sera assurée par les élus le samedi 28 décembre de 11h à 12h.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public du secrétariat :

**lundi de 13h30 à 16h –
Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h –**

**Permanence téléphonique, lundi,
mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30,
le samedi de 9h à 12h
Fermé le mercredi**

Merci de bien vouloir les respecter.
La secrétaire vous recevra en
dehors de l'ouverture au public
uniquement en cas d'urgence.

complémentaires municipales et
européennes **avant le 31 décembre 2013.**

****NOUVELLES MODALITES DE SCRUTIN aux PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES**

Le gouvernement a publié un décret officiel le 20 octobre dernier qui précise les règles relatives entre autre aux élections municipales. Notre commune ayant moins de 500 habitants est peu concernée par la réforme; cependant les candidats aux élections municipales devront désormais déclarer leur candidature pour le premier tour qui vaudra également pour le 2^{ème} tour. **Dépliant d'information dans ce bulletin.**



Nouveauté pour les électeurs : tous les électeurs quel que soit le nombre d'habitants **devront présenter à la fois leur carte d'électeur et un titre d'identité !!** et impossibilité de voter pour une personne non candidate.

DECHETS et COLLECTES

Vous trouverez en fin de bulletin le calendrier des collectes 2014 (téléchargeable également sur le site de la commune)

Déches ménagers : village : jeudi matin
zones : lundi et jeudi matin

Les objets encombrants :

A sortir la veille devant chez vous

Mercredi 26 mars

mercredi 24 septembre



Déchets verts : Tous les mardis à compter du 1^{er} avril jusqu'au 25 novembre.

Tri sélectif : Le ramassage a toujours lieu **un mardi sur deux – ramassage prévu le 31 décembre puis le 14 janvier ! Voir datse dans le calendrier.**

LISTES ELECTORALES

S'INSCRIRE avant le 31 décembre 15h

pour pouvoir voter en 2014 !!

Vous avez jusqu'au mardi 31 décembre 2013- 15 h, **délai de rigueur**, pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Présentez-vous au secrétariat, muni de votre carte nationale d'identité, de votre ancienne carte d'électeur et d'un justificatif de domicile (EDF, gaz, impôts fonciers...).

****DATES des ELECTIONS 2014 :**

MUNICIPALES : dimanches 23 et 30 mars
EUROPEENNES : dimanche 25 mai

Les ressortissants de la communauté européennes peuvent voter à ces Elections ; il suffit de s'inscrire en mairie sur les listes

VEOLIA vous informe qu'il ramassera exceptionnellement pendant les fêtes, les cartons qui seront à côté du bac bleu; ils devront être pliés - 1m sur 1m maximum. Les « vracs » et les containers trop pleins seront également collectés.

1^{er} BILAN de la COLLECTE ROBOTISEE :

Nous recevons en mairie chaque semaine la liste des incidents qu'il y a eu sur le parcours des collectes. Il s'avère que certains bacs ne sont pas ramassés pour les raisons suivantes : bac trop près d'un obstacle, bac à l'envers, bac trop plein, vrac à côté du bac, bac trop loin. **Merci donc de bien tenir compte des consignes qui vous ont été communiquées en octobre.**

N'hésitez pas à nous interroger si vous avez des doutes.

NOUVELLE CARTE D'ACCES en DECHETTERIE

Le SMITOM procède depuis octobre au remplacement de l'ensemble des cartes d'accès en déchetterie. **Opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2014**, cette carte sera nécessaire afin de bénéficier de ce service. Plus pratique, elle permettra le dépôt annuel de 18 m³ réels de déchets (et non plus de 18 passages), et sur simple demande au gardien de connaître l'évaluation totale de vos dépôts de déchets depuis le début de l'année. De plus, le prêt de votre carte à une tierce personne identifiée sera désormais possible. **Pour obtenir cette nouvelle carte d'accès, procurez-vous le dépliant** en mairie, sur le site SMITOM ou en déchetterie et transmettez aux SMITOM l'intégralité des pièces demandées.

www.smitom-nord77.fr



BIENTOT 16 ans ! PENSEZ au RECENSEMENT – C'est OBLIGATOIRE

Jeunes filles et jeunes hommes âgés de 16 ans, **présentez-vous en mairie dès votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois suivants** pour vous faire recenser. Vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille. L'attestation qui vous sera remise vous sera demandée pour les examens, concours, permis de conduire... mais aussi vous permettra d'être

inscrit d'office sur la liste électorale de la commune à vos 18 ans.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le salon ADREP aura lieu les 24 et 25 janvier 2014 à l'espace Champerret (Paris 17). Ce salon présentera une large sélection des meilleures formations tous domaines et filières confondus. 1^{er} salon Virtuel de l'Orienteation : www.salonvirtueldeorientation.com

Des invitations sont à votre disposition en mairie.

LE PLANNING FAMILIAL de la FERTE sous JOUARRE vous accueille pour parler de sexualité, de contraception, violences conjugales... **Permanences le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h**
tél : 01 60 03 02 47
courriel : mfpf77@gmail.com

INTOXICATION au MONOXYDE de CARBONE

En cette période de grand froid, les sapeurs-pompiers sont régulièrement appelés pour des personnes victimes d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz est inodore et incolore résultant d'une mauvaise combustion : défaut sur un système de chauffage, utilisation d'un chauffage d'appoint ou d'un groupe électrogène dans des locaux non-ventilés... Il s'agit d'un gaz asphyxiant toxique qui se substitue à l'oxygène dans le sang. Une intoxication se manifeste par des maux de tête, des nausées, des vertiges, voire des pertes de connaissance. **Veillez donc à entretenir vos appareils de chauffage, aération...**



FINI L'AVIS d'IMPOSITION

Voici enfin un « justificatif d'impôt sur le revenu » qui préserve la confidentialité. Depuis le 12 août 2013, sur votre espace personnel disponible sur [« impots.gouv.fr »](http://impots.gouv.fr), vous pouvez imprimer cet avis. Il regroupe sur une seule page toutes les informations nécessaires à la

justification de vos revenus auprès des différents organismes demandeurs.

UN NOUVEAU TRESORIER

Nous vous informons que M. CABIOCH est le nouveau trésorier municipal depuis le 1^{er} octobre, M. Plasson ayant pris de nouvelles fonctions dans une autre trésorerie.

PARTICIPATION au FINANCEMENT de L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Vous projetez de vous raccorder aux réseaux d'assainissement pour votre nouvelle habitation, vous envisagez des travaux de transformation d'une pièce, vous avez un projet de construction ; vous devez présenter à la Communauté de Communes du Pays Fertois une déclaration. Celle-ci permettra à la CCPF de calculer le montant de cette participation en fonction de la quantité d'eaux usées rejetées dans le réseau à la suite de vos travaux.

Sans cette déclaration, vous n'avez pas l'autorisation de vous raccorder sur le réseau des eaux usées. L'exploitant du réseau ne réalisera pas la partie publique du branchement nécessaire au raccordement de votre construction et dans le cas d'un complément de branchement, la CCPF se réserve le droit de réaliser la mise hors service de votre branchement. Enfin, en cas de fausse déclaration et conformément à l'article 441-7 du code Pénal, vous pouvez être puni jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Le montant de cette participation est fixé par décision du conseil communautaire (cf. délibération du 12 septembre 2012).

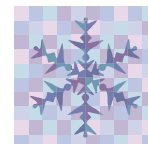


COMBIEN de DELEGUES COMMUNAUTAIRES en 2014 ?

Le Préfet de Seine et Marne vient d'instituer la nouvelle représentativité des délégués communaux du Pays Fertois pour le prochain conseil communautaire qui sera mis en place après les élections municipales de mars 2014. Le nombre de délégués sera de 37 au lieu de 51 aujourd'hui, dont 13 pour La Ferté-sous-Jouarre, 6 pour Jouarre, 2 pour Saâcy-sur-Marne et un pour chacune des 16 autres communes !! Le Conseil Municipal de Sept-Sorts, le 10 juin 2013, avait délibéré pour une répartition différente soit 41 délégués permettant à certaines communes d'avoir 2 représentants pour éviter que seulement 2 communes puissent avoir la majorité suffisante pour gouverner. Certaines communes n'ayant pas pris position et à défaut d'accord entre les communes membres, le Préfet a dû trancher !

SALUBRITE HIVERNALE

ENTRETIENS à la charge des particuliers et des entreprises



En ce début d'hiver, il est bon de vous rappeler que chaque particulier est tenu **d'entretenir les trottoirs devant chez lui** (art. L 2212-2 Code Collectivités Territoriales - Règlement sanitaire départemental)

- Veiller à ce que les gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales ne soient jamais obstruées.
- En cas de neige ou de gelée, **balayer** devant sa maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.
- En cas de verglas, **jeter du sable...**, devant son habitation.

Le service technique communal est prêt pour déneiger et saler les voies publiques. Nous vous remercions d'être patient et de faciliter le travail des agents et le passage du tracteur.

STATIONNEMENT GENANT

Comme à plusieurs reprises dans les précédents bulletins, nous tenons à vous rappeler qu'il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs ! Depuis les travaux 2012 et ceux de cette année rue de la mairie, des places de

stationnement sont disponibles, merci donc de bien vouloir les utiliser. Sous peine de non respect, vous serez verbalisé.



NOTRE VILLAGE

ETAT CIVIL 2013

Aucun mariage n'a été célébré à Sept-Sorts cette année.

Nouveaux nés :

Matthias SCHNEIDER, le 1^{er} janvier 2013

Lola MERCIER PASTOR, le 16 juin 2013

Noah BENEGUI, le 8 décembre 2013

Nous ont quitté :

Jeannine BONIN

LA SORTIE du CCAS

Le samedi 21 septembre 2013, le Cœur de Montmartre accueillait le Centre Communal d'Action Sociale pour la sortie annuelle avec les personnes de 65 ans et plus domiciliées à Sept-Sorts.

Le groupe de 39 personnes a pris le petit train touristique Place Pigalle pour monter à la Butte de Montmartre. Là-haut, deux guides les attendaient pour leur faire découvrir le vieux Village de Montmartre plein de charme. Visite culturelle et touristique à la fois, où les convives ont pu voir les plus célèbres endroits de Montmartre : la Bonne Franquette, la Maison de Dalida, le Moulin de la Galette, le clos Montmartre sans oublier le Sacré-Cœur. Ce fût un voyage loin de la capitale !! Ensuite c'est au Restaurant-cabaret « chez ma cousine » que le groupe s'est installé pour le repas, suivi d'un spectacle de Music-Hall, chanteuse, imitateur, comique. Les invités ont agréablement pris part au jeu des animateurs ; rires et applaudissements ont rythmé l'après-midi. Après un bon bol d'air près du Sacré-Cœur, le groupe a repris le bus vers Sept-Sorts.



DIPLOME de la MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL

Samedi 14 décembre 2013, M. le Maire remettait les diplômes de la médaille d'honneur du travail à 3 administrés :

- Mme Claudine DELIGNY : médaille GRAND OR pour 40 ans de services à l'étude notariale de Maîtres KROWICKI et BRIDOUX
- M. Jean-Baptiste FONTAINE : médaille ARGENT et VERMEIL pour 30 ans de services à la SAUR. M. Freley de la SAUR lui a remis la médaille du travail.
- M. Olivier AMSTAD : médaille ARGENT et VERMEIL pour 30 ans de services à la SAUR

Toutes nos félicitations pour ces distinctions honorifiques qui récompensent l'ancienneté des services accomplis, la conscience professionnelle et le dévouement de chacun au sein de son entreprise.

Ce même jour, le CCAS offrait un chèque cadeau à 6 demoiselles et 4 jeunes hommes de 16 ans recensés en mairie : Mesdemoiselles Shaan BOUSMAHA, Audrey ETASSE, Marine FAYARD, Elodie BONATO, Mélodie MARTINVALET, Justine AGNES et Messieurs Keyne MIRZA, Joice MORVILLE, Mickaël MOZAR et Arnaud NAULET ;

Rappelons que le recensement obligatoire à 16 ans est une démarche civique essentielle. Ces jeunes gens effectueront la journée de préparation à la défense. Troisième étape du « parcours de citoyenneté ». Cette journée est l'occasion de découvrir les métiers de la Défense mais surtout de leur rappeler qu'en tant que citoyens libres, ils ont des droits et des devoirs dans le respect du droit d'autrui.



Les jeunes de 16 ans, Le Maire et le CCAS



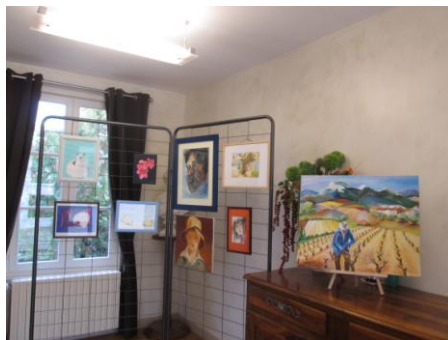
Les 3 Médaillés et M. le Maire



M. Fontaine reçoit sa médaille

EXPOSITIONS des ARTISTES SEPT-SORTAIS

Les 5 et 6 octobre , nos artistes Sept-Sortais exposaient leurs œuvres dans la salle de la mairie. Mme Pottier, Mme Derewonko, M. Lecomte, Mlle Léa Froger et M. Languedoc encadreur à Santiny (94) nous ont présenté leur peinture et objets de décoration. Amateurs ou professionnels, leurs œuvres méritent le coup d'œil. Félicitations aux artistes !



DEPART en RETRAITE de Mme ELIE

Après 20 ans de bons et loyaux services à la commune, Mme Daisy Elie a pris sa retraite bien méritée. **Le 12 octobre**, entourée de son mari, de ses enfants et petits enfants, ses collègues et amis, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal l'ont remerciée pour son dévouement, le sérieux de son travail et sa gentillesse. Tous lui ont souhaité une agréable retraite.

Monsieur le Maire a profité de cette occasion pour présenter la remplaçante de Mme Elie ; Mme Noëlle BASSET a pris ses fonctions le 1^{er} octobre dernier. Elle assure désormais l'accompagnement des enfants dans le car vers les écoles maternelles et primaires de La Ferté sous Jouarre et s'occupe de l'entretien des locaux communaux.



Le NOEL des ENFANTS

Mercredi 11 décembre 2013, les enfants de la maternelle au CM2 ont assisté à un spectacle de magie et ventriloquie avec le lapin « Antoine ». Sur 54 enfants invités, 35 ont répondu présents et ont participé en devenant à leur tour magicien, chanteur et danseur.

Vers 16 heures, tous les enfants réunis ont pris le goûter de Noël et reçu un livre et un chocolat en cadeau. Merci aux enfants pour leur joyeuse et dynamique participation.

JOYEUX NOEL à eux tous et à leur famille



Les plus petits très attentifs aux tours de magie !

Les TRAVAUX et REALISATIONS 2013

● Les travaux de voirie prévus au budget 2013 sont terminés. Ont été réalisés :

- la deuxième tranche de l'aménagement de la traversée du village, rue de la mairie avec la réfection des trottoirs et la matérialisation au sol de quelques places de parking ainsi que le rétrécissement de la voie au niveau du numéro 12 afin de faire ralentir les véhicules. Nous rappelons que ce sont les véhicules montant qui sont prioritaires ! les panneaux vont être mis en place prochainement.

- A l'entrée de la Zone commerciale du Hainault, le bitume a été restauré et des plots sur les trottoirs ont été installés afin que les voitures et camions ne puissent plus y stationner, ce qui facilitera la circulation et la visibilité au sortir du centre commercial.

- l'îlot central au lotissement du Bois de Foy a été réaménagé afin de faciliter la circulation du camion de collecte des ordures.

- des travaux d'aménagement de l'accès à la rue du Bac et de la RD603 étaient nécessaires pour la circulation. Cette dépense est financée à moitié par la commune de Sammeron. La rue du Bac est collectée par Veolia en double sens depuis le jeudi 19 décembre. Il n'y aura donc plus de basculement des bacs côté Sept-Sorts dans cette rue.

● Réfection du parking et d'une partie des trottoirs dans le lotissement des Petits Clos

● l'agrandissement du terrain de boules sur le Pâtis a été réalisé par les employés communaux.

● Les employés techniques ont également réalisé un fossé pour l'écoulement des eaux dans la parcelle boisée rue de Jouarre.

● L'électricité du logement au dessus de la mairie a été mise aux normes.

● Le Plan Local d'Urbanisme est toujours dans la phase concertation ; la commission a terminé son travail de préparation mais continue cependant à ajuster certains points ; le conseil municipal pourra arrêter le projet courant janvier 2014. Il sera ensuite présenté aux personnes publiques et l'enquête publique sera programmée deuxième semestre 2014. Treize questionnaires PLU ont été remplis et déposés en mairie – Le bilan des réponses a été transmis au cabinet d'études.

● Des nouveaux panneaux d'affichage ont été installés rue de la mairie, rue de Jouarre et à la Haute Borne. Nous vous invitons à les consulter régulièrement. Des panneaux sont également fixés à Fay le Bac et dans les zones industrielles et commerciales. Le site internet est régulièrement mis à jour, vous y trouverez les comptes rendus du conseil municipal, les bulletins municipaux et toute l'actualité de la commune.



≤ affichage rue mairie

Terrain de boules ≥



Suite des travaux 2013 en image :



Lotissement Bois de Foy

^

Rue de la

Mairie ≥



Lotissement Bois de Foy ^



Lotissement des Petits Clos ^



≤ rue Bac

Zac du Hainault ≥



LA FRATERNELLE de JOUARRE et SEPT-SORTS

Une association active pour perpétuer le souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre pays. La Fraternelle est partout où le devoir de mémoire l'appelle – Arc de Triomphe, Mémorial des deux batailles de Dormans, cérémonie commémorative au cimetière américain de Belleau, etc. La commune de Sept-Sorts est intimement liée à l'activité de l'association, d'une part par la présence de son drapeau des anciens combattants à toutes ces manifestations et par la participation de sa municipalité à son fonctionnement. La commune de Sept-Sorts a en outre participé à la réalisation du récent carré militaire dans le cimetière de Jouarre et est représentée à toutes les manifestations patriotiques commémorées localement auprès de notre monument. Forte de 70 adhérents, la Fraternelle est ouverte à tous, hors ancien combattant. Vous pouvez rejoindre l'association et participer à ses manifestations ; programme sur demande (déjeuner-spectacle, choucroute party le 26 janvier prochain à Jouarre...).
Président : Claude POTTIN. **Adresse :** 20 rue de la fontaine Rougeau 77640 Jouarre tél: 01.60.22.25.80 ou 06.60.53.25.80
fraternelle.jouarre@wanadoo.fr



MENU de FETES

POULARDE DE BRESSE AUX MORILLES

15 mn de préparation /30 mn de cuisson

Pour 6 personnes

1 belle poularde de Bresse coupée en morceaux

200 g de morilles fraîches ou séchées

30 g de beurre

1 verre de vin jaune du Jura

20 cl de crème fraîche épaisse / sel et poivre

Dans une sauteuse, faites chauffer à feu très doux le beurre et les morceaux de poularde sans les laisser prendre couleur. Salez, poivrez et couvrez. Au bout d'un quart d'heure, mouillez avec le vin jaune, couvrez à nouveau et laissez mijoter pendant 20 mn.

Mettez les morilles dans la sauteuse avec la crème fraîche. Donnez un bouillon, montez le feu et faites réduire la sauce pendant 10 à 15 mn, à moitié couvert, jusqu'à ce qu'elle nappe la cuillère.

Servez aussitôt.

Vous pouvez remplacer les morilles par des girolles ou des champignons de Paris.



DESSERT : BUCHE DE NOEL

Pour 6 personnes

Biscuit : 4 œufs, 75g de chocolat amer, 100 g de sucre en poudre, 75 g de farine, 45 g de farine

Crème : 20 cl de crème fleurette, 300 g de crème de marron vanillée, 3 c. à s. de rhum, 1 c. à c. de vanille liquide

Glaçage : 15 cl de crème fleurette, 150 g de chocolat amer

Faites fondre le beurre et le chocolat amer cassé en petits morceaux au bain marie. Lorsque le mélange est lisse, réservez. Au bain marie, disposez une terrine contenant les jaunes d'œufs et le sucre en poudre. Fouettez jusqu'à ce que la préparation soit mousseuse et très légère. Otez du feu et ajoutez la farine, puis le chocolat fondu. Préchauffez le four à 180°C (th6). Montez les blancs en neige ferme et incorporez-les délicatement à la préparation. Beurrez une plaque de four, étalez la pâte uniformément et glissez dans le four chaud. Laissez cuire 10 mn. Sortez la plaque du four et renversez-la aussitôt sur un torchon humide afin de dégager le biscuit.

Montez la crème fleurette en chantilly. Travaillez quelques instants la crème de marrons avec le rhum et la vanille pour l'assouplir et incorporez délicatement la crème fouettée. Étalez cette mousse sur le biscuit froid et roulez-le avec précaution. Maintenez-le serré en l'enfermant dans un papier d'aluminium ou un film plastique et placez-le au réfrigérateur pendant 24 heures au minimum. Portez à ébullition la crème fleurette et, hors du feu, versez-y le chocolat en morceaux. Laissez fondre puis, après avoir bien lissé à la spatule, refroidissez. Réservez au réfrigérateur 1 h. Fouettez la crème qui doit devenir pâle et mousseuse. Sortez la bûche et otez le papier. Posez-la sur une grille et enduisez-la uniformément de glaçage au chocolat. Dessinez des stries avec une fourchette ou un couteau à dents et replacez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

La bûche sera plus moelleuse si vous imbiblez le biscuit avec du rhum coupé d'un peu d'eau



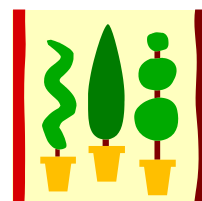
Citation

OSCAR WILDE (écrivain irlandais, 1854- 1900).

- Réservation en ligne ou par téléphone**

www.scenes-rurales77.com

www.seine-et-marne.fr



MOTS CROISES

[illegible]

																			5
																			6
																			7
																			8
																			9
																			10
																			11
																			12
																			13
																			14
																			15

Horizontalement:

- 1) Pouvaît s'opérer d'un trait de plume. Un homme qui fait les présentations.
- 2) On est mouillé quand on les essuie. Réjouissance collective. A donc de quoi surprendre.
- 3) Plus ou moins bien partagés. Gardera pour lui. Marqués de très près.
- 4) Petit mot, grandes illusions...Quand on y est on ne risque rien. Expression ô combien enthousiaste.
- 5) Jeune archer grec. Établissement de grande classe. Nettoyer les draps. Fait dresser les cheveux sur la tête
- 6) Un conseil qui était souvent suivi d'un service. Sert de nom à n'importe qui. Pas née d'hier.
- 7) Utile pour celui qui veut passer. Mesurée comme de l'essence. Grâce à lui, même les imbéciles peuvent être soupçonnés d'intelligence.
- 8) Mais si ! elles se trouvent bel et bien sous les sabots d'un cheval. C'est à l'œil qu'on les soigne. Fit des envois de fleurs. Redevient neuf quand on arrive au bout.
- 9) Pronom personnel. Elle peut donner des boutons aux mercières. N'est devenue courante qu'avec le progrès. Est souvent un objet de friction pour les sportifs.
- 10) Passé par des candidats. Avis de renvoi. Le petit écran.
- 11) Diminuer la voile. Signe musical. Aucunement décidé à engager le combat. Evreux est son chef-lieu
- 12) Bon pour la peau. Soumis à une certaine pression. Sorte de capucin. Coupe au plus court.
- 13) Rencontre chez ceux qui ne montre aucun signe de reconnaissance. Explosif. Rivière alpine.
- 14) Retirée. Claire en août. Après quoi on n'est plus dans le bain. Roula.
- 15) Divinité marine. Abandonné. S'exprime comme un roi.

Verticalement :

- A) Trois pas en avant, trois pas en arrière.
- B) Cela fait du bien. Que l'on peut donc taxer d'indulgence.
- C) Démonstratif. En paroles. Ne fait qu'imiter et plutôt bêtement.
- D) Des bruits sur la chaussée. Crie sous-bois.
- E) Originaire. Un cachet pour le voyage. Lettre de Grèce.
- F) Premier ou dernier, il est bien venu. Quand son tour arrive, ce n'est pas agréable. Mesures précieuses pour celui qui suit le court des rivières.
- G) On doit souvent les appeler avant de s'en servir. Attire de nombreux touristes.
- H) De quoi soutenir les croulants. En fort mauvais état.
- I) Grossit la Vilaine. Leste. Il a de solides mâchoires.
- J) Montait la garde au Capitole, avec ses sœurs. N'admet pas la restriction, pas plus que la discussion.
- K) Il avait un penchant funeste pour le style flamboyant. A fait la vaisselle, il y a longtemps. Touché.
- L) D'un goût exquis ! Dans un texte arabe.
- M) Brillant sujet. Ils croissent au bord des eaux. Comme les saisons pour une marchande.
- N) Grande précision. De bons petits diables.
- O) Bien des fléaux se sont abattus sur elle. Attacher. Son champ n'est pas fertile.
- P) Fait pleurer Margot. Région de Bretagne ou ville d'Espagne. Conjonction. Ça laisse le choix.
- Q) Amorphe. Tombe sans faire de bruit. Graisse de porc.
- R) Façon de parler. Habitants d'Amérique centrale, qui ne portent pas pour autant le chapeau.
- S) Tout blanc. Habilement tournées.
- T) Avec les autres. Se dégager. Filets d'eau.
- U) Qui n'est pas à prendre au sens large. Déplumé sur le haut.

Solutions :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
V	A	C	C	I	N	A	T	I	O	N		A	N	I	M	A	T	E	U	R	1	
A	V	E	R	S	E	S		L	I	E	S	S	E		E	T	O	N	N	E	2	
L	O	T	I	S		C	E	L	E	R	A		T	A	L	O	N	N	E	S	3	
S	I		S	U	R	E	T	E		O	V	A	T	I	O	N		E	S	T	4	
E	R	O	S		E	N	A		E	N	O	U	E	R		E	P	I		R	5	
H		R	E	V	I	S	I	O	N		U	N	T	E	L		A	G	E	E	6	
E	T	A	M	I	N	E		S	T	E	R	E	E		E	N	N	E	M	I	7	
S	O	L	E	S		U	V	E	I	T	E	S		L	O	U	A		A	N	8	
I	L		N	A	C	R	E		E	A	U		L	I	N	I	M	E	N	T	9	
T	E	S	T		A	S	T	E	R	I	S	Q	U	E		T	E	L	E		10	
A	R	I	S	E	R		U	T		N	E	U	T	R	E		E	U	R	E	11	
T	A	N		T	A	S	S	A	I		S	A	I		T	O	N	D		T	12	
I	N	G	R	A	T	I	T	U	D	E		T	N	T		I	S	E	R	E	13	
O	T	E	E		S	T	E		E	M	E	R	S	I	O	N		E	U	T	14	
N	E	R	E	E		E	S	S	E	U	L	E		R	U	G	I	S	S	E	15	



CALENDRIER 2014

COMMUNE DE SEPT SORTS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M 2 V 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 M 2 M 3 L 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M	1 L 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 L 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L

- Conception en interne -

 Passage des encombrants signalé par ce camion sur le calendrier

 Ordures ménagères Commune (bac gris)

 Ordures ménagères Zone Uniquement

 Tri sélectif (bac bleu)

 Déchets verts (Sacs papiers)

CALENDRIER 2014



COMMUNE DE SEPT SORTS

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M 2 M 3 M 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 L 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 M

Tri sélectif (bac bleu)
Déchets verts (Sacs papiers)

Ordures ménagères Commune (bac gris)
Ordures ménagères Zone Uniquement



Passage des encombrants signalé par ce camion sur le calendrier

- Conception en interne -